



Règlement BIBLIOTHÈQUE

- 1) Être adhérent à jour de sa cotisation
- 2) Emprunt limité à 2 ouvrages
- 3) Chaque ouvrage doit être restitué dans les 2 mois
- 4) Prendre la fiche située en début d'ouvrage, indiquer votre nom et la date d'emprunt puis la déposer dans la boîte d'emprunt
- 5) Au retour de l'ouvrage, reprendre la fiche dans la boîte, noter la date de retour et remettre la fiche en début d'ouvrage
- 6) Ranger l'ouvrage sur les étagères en fonction du code de la fiche (1. 2. 3. 4. 5. 6. ou revue.....) par ordre alphabétique de l'auteur puis par titre.

La méditation dans l'action		
Jigmé Rinpoché		
		1 – Méditer
Nom Prénom	Date Emprunt	Date Retour

Code

**Une personne vous accueille au centre chaque 2^{ème} mardi du mois à 18^h30
pour vous conseiller et échanger sur vos lectures**